

COMMUNIQUE DE PRESSE

25 mai 2013

Inquiétude à Martinique Nutrition Animale!

Les tarifs négociés en octobre 2012 entre l'entreprise et les éleveurs ne sont pas respectés par la SCAM qui continue de régler les aliments livrés sur l'ancien tarif. Un manque à gagner très conséquent pour Martinique Nutrition Animale qui fragilise encore plus la santé financière de l'entreprise.

Suite à la flambée des prix des matières premières, des négociations ont eu lieu en octobre 2012 entre les éleveurs et Martinique Nutrition Animale. L'entreprise avait alors acceptée de ne pas répercuter la totalité de l'augmentation du coût des matières premières sur les prix de vente pratiqués, ramenant à 100€ /tonne le prix de l'aliment. Le tarif est rentré en vigueur le 24 octobre 2012, comme convenu entre les parties.

A ce jour, la SCAM, représentée par M. Ange MILIA, refuse toujours de prendre en compte ce tarif négocié et régularise les aliments fournis sur la base de l'ancienne tarification, et ce, malgré les différents recours entrepris par Martinique Nutrition Animale.

Cette situation fragilise l'entreprise.

Ses dirigeants sont inquiets et tirent la sonnette d'alarme auprès des instances officielles pour que les accords pris en octobre 2012 puissent être respectés.

Martinique Nutrition Animal rappelle:

- que la décision d'augmenter les prix de vente de l'aliment en octobre répondait à une logique de survie de l'entreprise,
- Qu'avec **65 emplois directs** au sein de l'entreprise et une vingtaine d'emplois indirects générés, l'activité de Martinique Nutrition Animale est à son échelle un maillon du développement économique de l'île,

- Que l'entreprise demeure tout à fait favorable à l'ouverture de son capital aux autres acteurs de la filière,
- Qu'au final, c'est l'intérêt du développement de la filière viande en Martinique qui a, depuis la création de l'entreprise, animé les choix d'investissement et de l'entreprise MNA, au-delà des seuls intérêts économiques de l'entreprise.

Martinique Nutrition Animal souhaiterait que, sur cette base, que chacun puisse à son niveau respecter les accords qui avaient été pris en octobre 2012 pour la pérennisation de la filière viande en Martinique.